

Règlement Trophée des Dômes 2017

Tournoi européen senior de N1 à D9* // No : en cours

29, 30 avril et 1^{er} mai à Clermont-Ferrand et Pont-du-Château

1 Généralités :

L'organisateur du tournoi est Le Volant des Dômes.

Ce tournoi applique le règlement général des compétitions de la FFBaD, sous la responsabilité du Juge-Arbitre Principal.

Le Juge-Arbitre Principal sera Jean-Louis BARBAT.

Il sera assisté de :

JA Adjoint 1 : Corinne BARBAT

JA Adjoint 2 : Christelle BENOIT

JA Adjoint 3 : en cours

Logiciel de la compétition : BadPlus

Gymnases : Le tournoi se déroulera sur 3 gymnases :

- 63430 Pont-du-Château : Gymnase Le Caméléon – 52, Avenue de Cournon / 9 terrains
- 63000 Clermont-Ferrand : Gymnase Soulier – Rue Condorcet / 6 à 7 terrains
- 63000 Clermont-Ferrand : Gymnase Perrier – Rue du Ressort / 5 terrains

Horaires :

Samedi 29 avril – Simple Homme / Double Dame : 8h00 à 20h00

Dimanche 30 avril – Simple Dame / Double Homme : 8h00 à 20h00

Lundi 1^{er} mai – Double Mixte : 8h00 à 18h00

La répartition des séries dans les gymnases respectifs vous sera communiquée au plus tard avec les convocations. L'échéancier sera fait de sorte à minimiser les déplacements.

2 Les modalités d'inscription :

Frais d'inscription : 13€ pour 1 tableau, 18€ pour 2 tableaux, 23€ pour 3 tableaux.

Les inscriptions peuvent se faire pour 1, 2 ou 3 tableaux.

Les joueurs/paires s'inscrivent dans les tableaux de leur choix : simple, double et/ou double mixte.

L'organisateur répartira les joueurs en fonction de leur classement CPPH à la date de fin des inscriptions. L'objectif est d'obtenir des séries les plus homogènes possibles, avec des tableaux de 8 à 24 joueurs ou paires.

La date limite d'inscription est fixée au **11 avril 2017** (=date de prise en compte CPPH)

Le tirage au sort aura lieu le **16 avril 2017**.

Les inscriptions (une feuille par club de préférence), sont à envoyer avec leur règlement à :
Claire ACHARD
Lieudit Les Jouffrets 63460 COMBRONDE

Aucun remboursement ne sera effectué après le tirage au sort en cas de forfait non justifié.

Tout forfait survenu après le tirage au sort sera à justifier par écrit auprès de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de badminton 37 route du Vercors 38500 Saint Cassien, ou par mail : liguebad.ra@gmail.com, en indiquant les références du tournoi (date/nom du tournoi, numéro de licence et nom/prénom), dans les 5 jours suivant la date de début de la compétition.

En cas de défaillance d'un partenaire inscrit, le joueur peut proposer un nouveau partenaire ayant le même profil afin de conserver son affectation dans son groupe d'origine. Le partenaire du défaillant devra faire savoir à l'organisation s'il souhaite qu'on lui trouve un nouveau partenaire, ou s'il souhaite retirer son inscription. A défaut, celui-ci sera considéré comme étant au choix et dans la mesure du possible l'organisation lui affectera un nouveau partenaire.

3 Les participants :

Chaque participant doit être licencié FFBaD ou dans une fédération équivalente d'un pays d'Europe. Les minimes, cadets et juniors peuvent participer, à condition qu'un responsable adulte soit présent à la compétition, et dans le même gymnase.

*** Chaque participant doit être classé D9 dans minimum 1 tableau. De plus, un classement CPPH minimal est requis** pour chaque tableau dans lequel il s'inscrit :

- 8 points pour une inscription en simple
- 8 points pour une inscription en double ou mixte s'il s'inscrit en recherche de partenaire
- 16 points (cumul de la paire) pour une inscription en double ou mixte si la paire est déjà constituée

La date de prise en compte du CPPH est la date de fin d'inscription, soit le 11 avril 2017.

Nombre maximal de joueurs :

300 joueurs en simple, 250 paires en double (DH, DD), 190 paires en double mixte.

L'organisation se réserve le droit de modifier ce nombre de joueurs en fonction des répartitions par tableaux.

En cas de surnombre dans un tableau, seront retenues les inscriptions dans l'ordre chronologique d'arrivée des inscriptions complètes (avec règlement).

4 Les tableaux :

Le tournoi propose les tableaux de simple (SD/SH), double (DD/DH) et double mixte (Mx).

La taille des tableaux pourra varier de 8 à 24 joueurs/paires (voire 27 à titre exceptionnel), en fonction du classement CPPH des joueurs, afin d'avoir des séries les plus homogènes possibles.

CPPH : Pour la constitution des tableaux, du format final des séries, de la définition des têtes de série et têtes de poule, sera pris en compte le classement CPPH des joueurs à la date de fin des inscriptions, soit le 11 avril 2017. En double ou mixte, c'est le cumul des points CPPH des deux joueurs qui sera retenu.

5 Déroulement du tournoi :

Phases : La compétition commencera par une phase de poule, avec deux sortants par poule. Suivra une phase d'élimination directe.

Echéancier : L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation de l'échéancier. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision des Juges-Arbitres et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs pourront être lancés 1h à l'avance au cours de la journée.

Arbitrage : Les matchs se dérouleront par auto-arbitrage. Dans la mesure du possible des arbitres officieront sur les 1/2 finales et finales.

Appel du joueur : Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par les Juges-Arbitres et ce, quel que soit le niveau de la compétition. Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match.

Dès leur arrivée sur le terrain, les joueurs disposent de 3 minutes de préparation avant le début du match, ils devront tester leurs volants avant de se préparer (test des volants, préparation et changements de tenue).

Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match (raquettes / serviette / boisson / ...).

Repos : Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs est fixé à 20 minutes (le temps de repos est compté à l'annonce du dernier point du match précédent jusqu'à l'annonce « jouez » du match suivant).

Absence courte du gymnase : Les horaires prévisionnels fournis par affichage ou par la table de marque sont indicatifs. Les joueurs devant quitter le gymnase le feront en concertation avec les Juges-Arbitres et devront obtenir l'accord de ces derniers. Par ailleurs, ils devront revenir au minimum une heure avant l'horaire prévisionnel de leur match.

6 Règles en vigueur durant le tournoi :

Les règles de jeu sont celles éditées par la FFBaD.

Il est interdit de fumer dans l'enceinte des gymnases.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans l'enceinte des gymnases.

Plateau de Jeu : Le plateau de Jeu est uniquement réservé au JA, aux organisateurs, aux joueurs ainsi qu'aux entraîneurs ou coaches.

Volants : Les volants sont à la charge des joueurs. Le volant plume officiel est le RSL 1. Il sera disponible à la vente dans les salles et utilisé en cas de litige entre des joueurs sur le choix des volants.

Structures amovibles : Un volant touchant des structures amovibles au service est considéré LET une fois, puis faute. En jeu, il est compté directement comme faute.

Dopage : L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports.

Contestations : Seul le représentant d'un club/comité/ligue pour le jour du tournoi pourra contester auprès des Juges-Arbitres. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.

7 Toute participation au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.

Les Juges-Arbitres ont la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement intérieur.